



Procès verbal

Bureau de Direction

Réunion du :	16 juillet 2018 à 18h00
A :	A Besançon
Présidence :	M. André SCHNOEBELEN.
Présents :	Madame Nelly JULLIARD. Messieurs Jean-Jacques AUBRY, Michel BROGLIN, Pascal MARCHETTI, Hubert PASCAL, Daniel ROLET, Philippe SURDOL.
Excusés :	Messieurs Thierry CORROYER, (représenté par Philippe SURDOL pour tous votes), Guy MONNIER, (représenté par Pascal MARCHETTI pour tous votes),
Assistent :	Messieurs Jérôme POBELLE (Directeur administratif), Christian DUBAIL (président commission compétitions séniors).

André SCHNOEBELEN, président du district adresse ses félicitations à l'équipe de France ; BRAVO AUX BLEUS pour ce second titre 20 ans après le 1^{er} !

Les bleus ont fait du bien à tout le pays, et on a assisté à un déferlement des foules partout en France.

L'ensemble du foot Français bénéficiera de cette victoire.

• 1/ REGLEMENT INTERIEUR DES SALARIES

Lors de la réunion du personnel du 20 juin 2018, le Règlement Intérieur a été remis à l'ensemble des salariés. Une présentation détaillée et une lecture a été faite en séance. Les salariés avaient jusqu'au 30/06/2018 pour faire part de leurs remarques par mail.

Une seule demande a été émise concernant le nombre de jours consécutifs que le salarié doit poser pour les congés d'été ; une réponse a été transmise le 28 juin.

De légères modifications ont été réalisées depuis le 20/06, modifications dont les salariés ont eu connaissance par mail.

Un exemplaire est distribué à chaque membre du bureau. Jean-Jacques AUBRY, secrétaire général, fait une présentation complète du règlement intérieur.

Une discussion s'instaure entre les membres du bureau concernant ce Règlement Intérieur et son application.

Vote pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le règlement intérieur des salariés du district Doubs-Territoire de Belfort est adopté.

Jean-Jacques Aubry est chargé de transmettre le courrier et le règlement intérieur à l'inspection du travail et au Conseil des Prud'hommes de Montbéliard

• 2/ CALENDRIER JEUNES ET RENTREES DU FOOT

2/1 Calendrier général jeunes 2018/2019

Philippe SURDOL est chargé de présenter le calendrier général des jeunes en l'absence de Thierry CORROYER. Le calendrier prévisionnel 2018/2019 est distribué à tous les membres du bureau.

Concernant les coupes U15 et U18 se pose la question de la continuation ou non de la coupe consolante, dans laquelle sont reversées les équipes après élimination en coupe principale (jusqu'au second tour de principale).

Les membres du bureau se positionnent à l'unanimité afin que la coupe consolante soit supprimée en U18 dès la prochaine saison.

Concernant la coupe des U15, le bureau met sa décision en attente d'explications complémentaires de la part de la commission technique, puisqu'il semblerait que le système envisagé prévoit deux coupes distinctes (fonction du niveau en championnat).

S'il y a effectivement 2 coupes distinctes, chacune aura sa propre finale, s'il n'y a qu'une seule coupe, la décision sera la même que pour U18.

La date de reprise en U15 et U18 est fixée au week-end du 08-09 septembre 2018. Cette date est retenue par la majorité des membres.

2/2 Dates des rentrées du foot et des réunions de rentrée

Réunions des Responsables des équipes U11 et U13 de chaque club ou groupement

Réunions de présentation de la saison U11 et U13 :

- le Vendredi 7 Septembre 2018 à 19h00 pour le secteur Sud.
- le Vendredi 14 septembre 2018 à 19h00 pour le secteur Nord.

Réunions des Responsables des équipes U15, U18, U19 et Responsables Technique ou jeunes de chaque club ou groupement

Réunions de présentation de la saison U15, U18 et U19 :

- le Lundi 3 septembre 2018 à 19h00 pour le secteur Sud
- le Jeudi 6 septembre 2018 à 19h00 pour le secteur Nord

Réunions des Responsables des équipes U7 et U9 de chaque club ou groupement

Réunions de présentation de la saison U7 et U9 :

- le Lundi 17 Septembre 2018 à 19h00 pour le secteur Nord
- le Vendredi 21 septembre 2018 à 19h00 pour le secteur Sud

Réunion des Responsables des équipes U9F, U12F, U15F, U18F et Séniors F à 8 de chaque club ou groupement

Réunion de présentation de la saison U9F, U12F, U15F, U18F et Séniors F le Samedi 8 septembre 2018 à 9h30 à Autechaux ou Baume les Dames

Le bureau valide l'ensemble de ces données.

• 3/ COMPOSITION DES GROUPES SENIORS

3/1 Situation du SC Clémenceau

André SCHNOEBELEN présente la situation actuelle concernant les rétrogradations de ligue, qui sont nombreuses cette saison en raison de la réforme des compétitions de la ligue à laquelle s'ajoute le cas du club de Bes Clémenceau, rétrogradé administrativement par la ligue.

André SCHNOEBELEN relate les échanges avec Jean LAPEYRE, directeur juridique de la Fédération Française de Football.

Concernant la réglementation interdisant à un club d'avoir deux équipes au même niveau de compétitions, Philippe SURDOL refait un historique.

Christian DUBAIL, président de la commission des compétitions seniors apporte également des explications. La position de la commission des compétitions seniors est également donnée aux membres du bureau.

Concernant le club de Clémenceau,

Attendu que concernant l'équipe 1 du club de SC Clémenceau il s'agit d'une rétrogradation administrative et financière,

Attendu qu'au regard des règlements de la ligue, Titre 1 Les compétitions, Chapitre 1 Dispositions générales, l'article 3 les engagements, il n'y a pas de possibilité de montée des 2 équipes en championnat ligue R3 en fin de saison 2019/2020,

Attendu la ligue Bourgogne-Franche-Comté dans la décision du conseil d'administration en date du 09 février 2018 a décidé « rétrograder l'équipe fanion du SC Clémenceau au niveau de son équipe 2 »,

Le bureau du district,

Vote pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

décide que l'équipe de Besançon Clémenceau 1 jouera en Départemental 1, et que l'équipe de Besançon Clémenceau 2 jouera en Départemental 2.

3/2 Composition des groupes seniors 2018/2019

Christian DUBAIL et Philippe SURDOL présentent les groupes qui ont été élaborés par la commission des compétitions seniors, pour les championnats D1, D2, D3.

Vote pour : 8

Vote contre : 2

Abstention : 0

Les groupes de D1, D2, D3 présentés par la commission des compétitions seniors sont validés par le bureau.

3/3 Mise en non activité

Le bureau prend connaissance des demandes de mise en non activité des clubs de :

- Onans 534097
- Vauclusotte 529392
- Chaux
- SC Offemont

Vote pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le bureau valide ces demandes de mise en non activité.

• 4/ QUESTIONS DIVERSES

4/1 Médaillés jeunesse et sport

Le président du district fait lecture d'un courrier adressé par le président du comité départemental du Doubs des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Le comité remettra aux U15 féminines de GJ Rudipontain, et aux seniors féminines de l'Us Les Fins, des équipements complets de footballeuses, une coupe et un ballon, et ce afin de mettre en avant le football féminin, en cette saison de coupe du monde féminine en France.

4/2 Courrier AFAF

Une missive signée des présidents des AFAF Doubs-Sud, Haut-Doubs et Belfort-Montbéliard a été adressée au président du district en date du 03 juillet 2018, concernant les indemnités kilométriques versées aux arbitres.

Un courrier de réponse a été adressé à ces trois personnes en date du 11 juillet 2018.

4/3 Remise des récompenses Fair-Play

André SCHNOEBELEN dit sa satisfaction quant à la soirée de remise des récompenses du challenge Fair-Play GEANT DU FOOT. Il remercie la commission pour son travail.

Le président du district adresse des remerciements tous particuliers à la DDCSPP et à GEANT DU FOOT, les deux grands partenaires de ce challenge.

4/4 Désignations des arbitres

Jérôme POBELLE, Directeur Administratif, informe les membres du bureau de la demande de la commission des arbitres quant à la gestion et la saisie des désignations pour la saison 2018/2019. Cette demande est acceptée par le bureau.

4/5 Livrets IFAB et lois du jeu

Une demande adressée par le président de la commission des arbitres est relayée par Jérôme POBELLE, concernant la commande de livrets. Le bureau valide cette demande

4/6 Fonctionnement retrait de points

Philippe SURDOL informe le bureau qu'une étude va être menée concernant le fonctionnement du retrait de points en matière disciplinaire, afin de se rapprocher éventuellement d'un système tel qu'en ligue Bourgogne-Franche-Comté.

Le bureau soutient cette initiative

4/7 Arbitres en R3

Des échanges, dont Daniel ROLET fait part, ont eu lieu en ligue concernant le nombre d'arbitres demandé aux districts pour remplir le rôle d'arbitre assistant notamment en R3. Les responsables de CDA pensent que la baisse de la demande n'est pas en adéquation avec la baisse du nombre de groupes en R3. La CRA doit revoir cette situation.

4/8 Services Civiques

Jean-Jacques Aubry se propose d'actualiser le document d'appel à candidatures pour que Jérôme Pobellet puisse le publier sur le site avant le 25 juillet.

La durée des contrats reste inchangée : 8 mois. Un des 3 postes se verra affecter des missions techniques et de communication.

Le Président

André SCHNOEBELEN

Le Secrétaire Général

Jean-Jacques AUBRY